

Soutenez le Lycée SAINT MICHEL

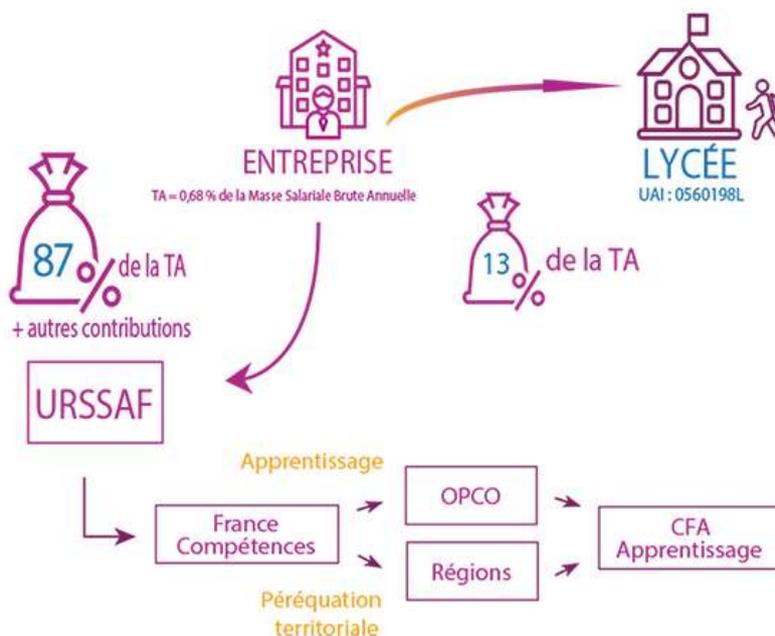
avec votre

TAXE d'APPRENTISSAGE

REFORME DE LA COLLECTE

La loi "Avenir professionnel" du 05 Septembre 2018, modifie les règles de versement de la taxe d'apprentissage en 2 fractions :
(0.68 % de la masse salariale brute annuelle)

- 87 % destinés au financement de l'apprentissage (anciennement le quota)
- 13 % destinés à financer les formations initiales professionnelles et technologiques, à verser directement aux lycées (anciennement le barème ou le hors quota)



Exemple: une entreprise devant 100 euros de taxe d'apprentissage en 2020 versera 87 euros à l'OPCO et 13 euros directement à un établissement d'enseignement professionnel et/ou technologique comme Le Lycée SAINT MICHEL - Blanquefort.

HABILITATION

Le Lycée Saint Michel de Blanquefort est habilité à percevoir le solde de 13%

(Soit 0.088% de la masse salariale brute annuelle)

Notre code UAI : 0331548D

Code de référence préfectoral

Comment nous en faire Bénéficiaire ?

Le solde de 13 % doit nous être affecté directement avant le 31 Mai 2020 par chèque ou virement bancaire (RIB en Page 3)

(Disparition des organismes collecteurs)

Vous pouvez aussi nous faire un versement en nature (Matériel au profit de l'UFA)
Faites en part à votre expert-comptable (décret n°2019-1491 du 27 septembre 2019)

Nous vous remercions de nous faire parvenir par mail le montant de votre versement et vos coordonnées complètes à c.benguigui@lycee-saintmichel33.com ainsi que votre bordereau de versement (*document ci-joint*).

Un justificatif comptable vous sera délivré.

Dans le cas d'un virement merci d'indiquer dans le libellé : TA + le nom de votre entreprise.

Le CFA Aspect Aquitaine est Habilité à recevoir les 87% pour l'Unité de Formation en Apprentissage Saint Michel.

Comment nous en faire bénéficiaire ?



Contact :

Centre CLUNY, 54 Boulevard Godard, 3300 Bordeaux

05.56.15.83.40

stephane.libat@aspect-aquitaine.fr



 Crédit Mutuel du Sud-Ouest <small>Crédit Mutuel du Sud-Ouest</small>		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
Banque 15589	Guichet 33549	N° de compte 061629492 42	Clé RIB 11
Titulaire du compte	: L. P. P. ST MICHEL 20 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 33290 BLANQUEFORT		
Domiciliation	: CM BLANQUEFORT		
Devise	: EUR		
IBAN FR76 1558 9335 4906 1629 4924 211	BIC CMBRFR2BXXX		

En 2019, le versement de votre Taxe d'Apprentissage nous a permis de faire l'acquisition de :

- Four ventilé (Cuisines Hôtellerie),
- Pétrins (Boulangerie)
- laminoir,
- Lits médicalisés (Sanitaire et Social) et mobilier de soin,
- Vidéo-projecteurs interactifs,

En 2020, le versement de votre Taxe d'Apprentissage nous permettra de faire l'acquisition de :

- Un refroidisseur d'eau (boulangerie)
- Petits batteurs et balances (Pâtisserie, cuisines)
- Machines à glaçons, Eurocave (restaurant, bar)
- Mobilier agencement magasin application (Vente, Accueil)
- Matériel de video-projection ateliers...



La Taxe d'apprentissage au service de nos formations....



Lycée Professionnel
Saint-Michel



Lycée Saint-Michel
de Blanquefort
à l'ère numérique

3 pôles

- MÉTIERS DU SANITAIRE ET DU SOCIAL**
 - BACCALAUREAT Professionnel Assistance, Soins et Services à la Personne
 - BACCALAUREAT Professionnel Animation
- MÉTIERS DU SERVICE ET DE L'ACCUEIL**
 - CAP Services en Hôtel-Café-Restaurant
 - CAP Équipier Polyvalent du Commerce
 - BACCALAUREAT Commercialisation et Services en Restauration
 - BACCALAUREAT Professionnel Métiers de l'Accueil
 - MENTION COMPLÉMENTAIRE Accueil Réception (post bac, scolaire et apprentissage)
- MÉTIERS DE BOUCHE**
 - CAP Boulanger
 - CAP Cuisine
 - BACCALAUREAT Professionnel Boulanger-Pâtissier
 - BACCALAUREAT Professionnel Cuisine
 - MENTION COMPLÉMENTAIRE Cuisinier en Dessert de Restaurant (Scolaire et Apprentissage)
 - CAP Boulanger 1 an (Apprentissage)
 - CAP Pâtissier 1 an (Apprentissage)

Et aussi

- 3^{ème} PRÉPA Métiers
- DISPOSITIF ULIS

